

Mairie de

Lamastre



Commun'Infos

le bulletin d'information de la commune de Lamastre

Juin 2017 - n° 31



web



Sommaire

Commun'Infos n° 31

TRAVAUX

- Borne de recharge pour les véhicules électriques p. 4
- Passerelle du Chambon p. 4
- Le city park bientôt opérationnel p. 5
- Travaux d'enrochement au quartier de "Macheville" p. 5
- Sécurisation de la piste cyclable p. 6
- Travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement p. 6

ÉCONOMIE

- Union des Partenaires Economique du Canton de Lamastre (UPECL) p. 7
- Actualité commerciale p. 8
- Entreprise BP Menuiseries p. 11

INTERCOMMUNALITÉ

- Fin de l'Opération Rurale Collective p. 12
- Mise en place d'un contrat de ruralité p. 12
- Dolce Via p. 13
- Sentiers de randonnée p. 13

BUDGET 2017

p. 14

TOURISME

- L'Office de Tourisme du Pays de Lamastre à votre service p. 16

CULTURE

- Décentralisation du Théâtre de Privas p. 18
- 20 ans de partenariat avec la Comédie de Valence p. 19

VIE LOCALE

- Atelier pédagogique : accueil d'étudiants en architecture p. 20
- Animations pour le 14 juillet p. 20
- Signalétique urbaine p. 21
- Rencontre et dédicace à la bibliothèque p. 22
- Remise officielle de la 1^{ère} fleur régionale p. 22
- Marché du 15 août avancé p. 22
- Procédure de délivrance des cartes d'identité p. 23
- 20 ans d'existence pour le centre multimédia p. 24
- Le pont de Retourtour p. 25

ENVIRONNEMENT

- Le frelon asiatique p. 26
- Maisons et balcons fleuris p. 27
- Zéro phyto p. 27

CALENDRIER ESTIVAL

p. 28

Bulletin municipal n° 31

Directeur de la publication : M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et communiqués des structures et entreprises locales

Photos : Photothèque de la Mairie de Lamastre ; MM. H. Rouveure, J. Malard, A. Mathevet ; associations et structures diverses

Maquette et mise en page : Mairie de Lamastre

Impression : Imprimerie CHEVALIER / Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec l'élection présidentielle et les élections législatives, notre pays vient d'être marqué par deux événements politiques majeurs qui vont façonner son avenir.

En effet, le 23 avril dernier, lors du 1^{er} tour de l'élection présidentielle, les Françaises et les Français ont **rejeté la classe politique traditionnelle** et ont ensuite élu Monsieur Macron. Dans la droite ligne de ce renouvellement, suivirent les élections législatives au sortir desquelles ils ont désigné de nouveaux députés issus majoritairement de la société civile.

Ma candidature à ces élections législatives m'a permis de sortir renforcé sur notre commune par l'excellent score réalisé, ainsi que sur toutes les communes de l'intercommunalité et au-delà.

Je tiens à cet égard à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont témoigné de leur confiance et je peux vous assurer que **mon énergie à défendre vos intérêts s'en trouve décuplée**. Il s'agit d'une marque de reconnaissance qui me touche particulièrement et qui m'encourage à poursuivre toutes les actions entreprises et celles à venir, dans notre belle commune.

Avec mon équipe au conseil municipal, nous allons **continuer les nombreux chantiers en cours sur le plan économique** : installation de l'entreprise BP Menuiseries, agrandissement de l'usine Trigano, arrivée de nouvelles activités en zone industrielle, etc.

Comme vous pourrez le constater en feuilletant ce 31^{ème} numéro de Commun'Infos, nous allons également poursuivre **les travaux qui améliorent votre vie au quotidien**, dans tous les domaines : sport, culture, écoles, cadre de vie, tourisme, environnement, etc.

Pour ce faire, et cette année encore, **vos impôts locaux n'augmenteront pas**, ni le prix de l'eau, ni celui de l'assainissement (part communale).

Je tiens enfin à remercier **toutes les personnes qui donnent de leur temps** dans l'organisation des nombreuses manifestations. Elles contribuent à la vie de la commune, à son embellissement et à sa qualité de vie. Cela prouve, si besoin est, que l'on ne s'ennuie pas à Lamastre.

Avec mes collègues élus, nous vous souhaitons un excellent été à Lamastre, où il fait bon vivre !

Bien à vous !

Jean-Paul VALLON,
Votre Maire.

Borne de recharge pour les véhicules électriques



Depuis le 3 mars dernier, une borne de recharge pour les véhicules électriques et hybrides est en service sur la place Pradon, proche de l'aire dédiée aux camping-cars.

Ce projet a été développé dans le cadre du « Dispositif d'aide au déploiement d'infrastructures de charge pour les véhicules hybrides et électriques » opéré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) au titre du « Programme des Investissements d'Avenir ». Elle fait partie des 110 bornes ardéchoises installées pour un maillage complet du territoire, soit une borne pour 3 000 habitants.

Le stationnement est formellement interdit tant sur l'aire de service des camping-cars que devant la nouvelle borne.

Chaque borne de recharge accélérée (22KVA) comprend deux prises et coûte en moyenne 13 000 € tout compris, signalétique incluse. L'ADEME prend 6 000 € à sa charge et le Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche (SDE 07) la somme restante.

Passerelle du Chambon



Suite aux violentes pluies orageuses qui ont sévi en octobre et novembre 2014, la passerelle du Chambon avait été emportée par le Doux en crue.

Entre les deux piliers, le tablier et les garde-corps avaient été arrachés par la furie des eaux.

En ce début d'année, les travaux de réfection de l'ouvrage ont été réalisés par les services techniques de la ville, en collaboration avec des employés de l'association « Le Tremplin ».



La partie centrale du pont est en acier galvanisé et le sol est en bois antidérapant. Les barreaux des garde-corps ont été resserrés afin d'en optimiser la sécurité.

Le coût total engendré pour ces travaux a été de 15 000 € T.T.C.

Une belle réhabilitation de la passerelle qui a permis à la course de montagne Lamastre-Nozières de reprendre son parcours initial cette année.

Le city park bientôt opérationnel

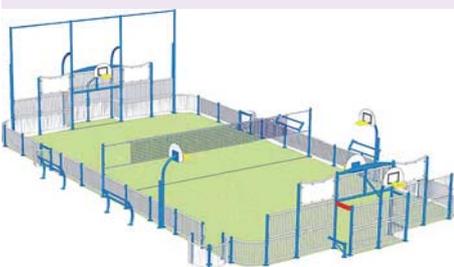


La première étape du projet du city park a débuté fin 2016 avec la remise à blanc du terrain. En effet, il a fallu procéder à la démolition des anciens courts de tennis et préparer le sol avec un revêtement permettant la pose d'un sol synthétique.

La commande de la structure sera passée prochainement, à la suite d'une consultation des entreprises.

D'une dimension de 13m x 26m, cet équipement multisports permettra la pratique des sports tels que le hand, foot, basket et volley. Il sera également équipé de 4 mini-buts « brésiliens » offrant la possibilité de jouer au foot à 2 équipes en même temps par des enfants en bas âge.

Le sol sera revêtu d'un gazon synthétique pour améliorer la sécurité et le confort.



Travaux d'enrochement au quartier de "Macheville"

En mars dernier, un mur d'enrochement sécurisant la voie a été construit au quartier "Macheville".

Un peu plus d'un mois de chantier aura été nécessaire pour la construction de ce mur qui modifie sensiblement le paysage.

La voie communale desservant le quartier à partir de la route départementale 533 n'étant plus sécurisée avec un affaissement de la chaussée et des glissements de terrain, d'importants travaux d'enrochement ont donc dû être entrepris.



Les principaux objectifs de ces travaux étaient de sécuriser la voie mais aussi de créer des places de parking en épi et une case de stationnement pour un car afin d'améliorer l'accès des visiteurs au restaurant et au quartier de "Macheville".

Ainsi 800 tonnes de rochers ont été nécessaires à la réalisation de ce mur d'enrochement d'une longueur totale de 160 m, sur deux niveaux.

C'est l'entreprise de travaux publics Jérémie Rouveure qui a réalisé ces travaux avec des rochers et de la « grave » de 0,6 à 0,8 pour le drainage qui proviennent de la carrière du Malpas.

Une belle réalisation qui améliore la visibilité des automobilistes et donne une vue dégagée à l'entrée de la ville.



Sécurisation de la piste cyclable



Les travaux d'aménagement de la piste cyclable, commencés l'été dernier, se poursuivent avec la réalisation de barrières « Wallon ».

Leur fabrication est actuellement effectuée en régie par les employés municipaux. Les structures seront prochainement « sablées » par une entreprise de Vernoux, puis ramenées dans les locaux des services techniques pour être peintes.

300 barrières seront ainsi installées le long de l'avenue de Tournon en remplacement des bacs en béton. Elles assureront une meilleure visibilité et sécuriseront la piste cyclable.

Travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement



Les travaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales, débutés en fin d'année 2016, sont désormais terminés.

Ils ont d'abord commencé au niveau de la place Rampon et du square Chazallon, puis se sont poursuivis dans les rues Désiré Bancel et Vincent d'Indy.



Plusieurs semaines de travaux auront été nécessaires pour procéder au remplacement de l'ensemble des canalisations des réseaux d'eaux.

Les derniers branchements en plomb ont été supprimés, afin de respecter la réglementation.



Ces travaux visent à l'amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées et présentent des enjeux notables sur l'environnement avec une diminution de la pollution sur le milieu naturel.

Afin de réduire les nuisances liées au chantier (désagréments aux usagers de la route et aux riverains), ils se sont déroulés principalement la nuit, entre 18h et 2h du matin. Les trottoirs ont été réalisés par l'entreprise Colas avant le goudronnage final.

Le coût total de ce chantier s'élève à 292 226 € HT (350 671 € TTC). Des subventions de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et de l'Agence de l'eau ont été obtenues ; elles couvrent près de 40 % du montant des travaux HT.



Union des Partenaires Economiques du Canton de Lamastre (UPECL)



Contactez
l'UPECL

Présidente : Magali ROCHETTE
Tél. 06 79 95 69 40

Courriel :
magalipatron@orange.fr

Site internet :
www.upec-lamastre.com

A la suite de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 16 mai dernier, le bureau reste inchangé et travaille activement à l'organisation des diverses manifestations programmées en 2017.



Au cours de cette assemblée, les interventions des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et du Site de proximité, ont rappelé aux commerçants et artisans les aides et les accompagnements auxquels ils peuvent prétendre.

Actions reconduites

Les actions réalisées en 2016 sont reconduites : participation à l'Ardéchoise (17 juin 2017), à l'opération « A deux pas, mon commerçant » (à l'automne), le marché de Noël en partenariat avec l'Office de Tourisme (2 décembre 2017) et la vitrine de Noël.

4 et 5 novembre 2017 : 2^{ème} salon du commerce et de l'artisanat

Un événement qui se déroulera au gymnase intercommunal de Lamastre et qui permettra de présenter, de faire la promotion, de valoriser les métiers ou les faire découvrir, de mettre en valeur la diversité et la richesse du territoire sur le plan économique et commercial. Une belle vitrine des artisans et commerçants du Pays de Lamastre !

Un thème sera choisi, partenariats et mécénats sont en cours de recherche. Des animations, conférences, dégustations et démonstrations seront mises en place.

C'est Régis Soubeyrand, infographiste et chargé de communication, qui réalisera les différents supports de promotion du salon et qui apportera son regard jeune et nouveau.

Une action de développement économique pour lutter contre l'évasion commerciale. Un événement qui réunira une cinquantaine d'exposants et qui demandera la mobilisation de nombreuses énergies et la motivation de chacun pour mettre en valeur le dynamisme et le savoir-faire des partenaires économiques. Un appel est lancé aux bénévoles pour une pleine réussite de cette action.

Il reste encore quelques places. Une contribution financière est demandée à chaque exposant.
Inscriptions : Pour les adhérents à l'UPECL : 170 € / Non Adhérents : 220 €.

Actualité commerciale : déménagements, ouvertures et reprises

Changement de propriétaire à l'agence immobilière Forot



Créée en 1978, l'agence immobilière Forot, après avoir investi de nouveaux locaux au 14 avenue Boissy d'Anglas début 2015, change aujourd'hui de propriétaire.

En effet, après plusieurs années à la tête de l'entreprise, Alice Forot a souhaité transmettre son agence en ce début d'année.

Aussi, depuis le 18 janvier 2017, c'est Mme Elisabeth Van Helden qui, forte de son expérience après 10 ans passés au sein de la succursale lamastroise, est désormais à la tête des 3 bureaux (Lamastre, Le Cheylard et Vernoux).

Entourée de 3 salariés, elle assure la continuité et le maintien des services proposés : vente, location, gestion immobilière, syndic de copropriété... et vous accompagne dans vos projets avec conseils et compétences.

Contact : Tél. : 04 75 06 40 02
14 avenue Boissy d'Anglas - 07270 LAMASTRE
Courriel : contact@forot-immobilier.com
Site internet : www.forot-immobilier.com

L'agence de Lamastre est ouverte :
le lundi de 14h à 18h30, du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30, le samedi
de 8h30 à 12h, et autres horaires sur rendez-vous.

Nouveaux locaux pour « La mère tranquille »



Depuis le 17 mars 2017, Elodie et Julien Montet sont installés dans leur restaurant « La mère tranquille » au 1 place de la République.

Pour un rapprochement en centre-ville, pour une meilleure visibilité et une terrasse plus agréable l'été, ils ont quitté l'établissement qu'ils occupaient 1 avenue Paul Bruas.

Dans des nouveaux locaux à la fois sobres et modernes, avec du mobilier entièrement renouvelé et fabriqué par des artisans lamastrois (Freddy Eyraud et Philippe Poulard), ils peuvent accueillir jusqu'à 18 couverts en salle. La terrasse installée sur la petite place adjacente peut recevoir 28 convives.

Côté cuisine, la carte est élaborée uniquement à partir de produits frais de la région afin de privilégier les circuits courts. Qualité et proximité sont les maîtres mots pour le chef qui saura vous régaler avec des plats à la carte (avec les canards de la ferme du Blayon ou l'agneau de Saint Basile par exemple), des desserts faits maison et la possibilité de composer votre menu gourmand avec une carte régulièrement renouvelée.

Contact : Tél. 04 75 06 48 52 ou 06 21 87 96 90
1 place de la République - 07270 LAMASTRE
Site internet : www.meretrannique.vpweb.fr

Ouvert toute l'année, le midi du mardi au dimanche et le soir les vendredi et samedi + le jeudi soir en été.

Actualité commerciale

Frédéric Charel reprend l'entreprise familiale



L'entreprise a été créée en 1977 au 21 place Seignobos par M. et Mme Charel, ses parents.

C'est depuis la mi-mai que Frédéric Charel est aux commandes de l'affaire, transférée au 25 rue Désiré Bancel.

A 38 ans, il a quitté son emploi de chef de projet informatique dans une banque stéphanoise pour continuer l'activité familiale.

Après avoir réussi l'examen du Certificat de Capacité Professionnelle du Conducteur de Taxi (CCPCT) et obtenu sa carte professionnelle, Frédéric devient le dirigeant de la société. Il possède 4 licences de taxi et exerce son activité 24h sur 24h, 7 jours sur 7.

Que ce soit pour vos déplacements d'ordre privé ou médicaux toutes distances, les Taxis Charel sauront répondre à vos besoins. Un service à la demande pour vos transports assis professionnalisés (TAP) : hospitalisation, dialyse, chimiothérapie, rayons, transferts... dans des véhicules conventionnés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), ce qui dispense de l'avance des frais pour les assurés. D'autres prestations telles que l'aide administrative ou le rapatriement sont également proposées.

« Etre à votre écoute pour un service de qualité », tel est l'objectif de Frédéric pour vous servir en toute discrétion, dans le respect du secret médical.

Contact : Tél. 04 75 06 44 66
25 rue Désiré Bancel - 07270 LAMASTRE.

Institut de beauté « En tête à tête »



Depuis la mi-décembre 2016, Marine Weecksteen vous accueille dans son institut de beauté « En tête à tête », institut auparavant occupé par Imane Bancel. Un retour aux sources pour la jeune femme qui a passé une partie de son enfance (de 1997 à 2003) à Lamastre.

Diplômée d'un CAP Esthétique, cosmétique et parfumerie, Marine a enrichi ses compétences à la suite de formations qualifiantes dans les domaines de l'extension de cils, la pose de vernis semi-permanent et gel, le modelage californien et la réflexologie plantaire.

Selon vos envies et vos besoins, différentes prestations vous sont proposées : épilation, maquillage et manucure, soin du visage, massage et modelage, beauté des mains et des pieds, etc. Les soins prodigués sont réalisés avec des produits formulés pour convenir à chaque type de peau.

Situé en centre ville, l'institut est un lieu chaleureux et convivial pour toute personne désirant s'accorder du temps pour son plaisir et son bien-être !

Marine vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 et le samedi non stop de 9h à 16h30, avec ou sans rendez-vous.

Contact : Tél. 04 75 06 29 19
12 place Montgolfier - 07270 LAMASTRE.

| Actualité commerciale

Des avocats à Lamastre



Nous avons le plaisir d'accueillir à Lamastre deux avocats ardéchois, par ailleurs déjà installés à Tournon sur Rhône depuis de nombreuses années, Maître Laurette Gouyet-Pommaret et Maître Matthias Muller-Kapp, lesquels partagent des locaux au 1 place Rampon, en face du temple.

Leur secrétariat est assuré par Madame Cécile Junique ; il est ouvert les mardi, mercredi et jeudi matin de 8 à 12 heures (Tél. 04 75 07 97 03).

Maîtres Laurette Gouyet-Pommaret et Matthias Muller-Kapp vous recevront sur rendez-vous et répondront à toutes vos questions, qu'il s'agisse d'un simple conseil ou d'un contentieux à mener.

Maître Laurette Gouyet-Pommaret intervient essentiellement en droit de la famille, droit des affaires, droit immobilier et droit médical.

Maître Matthias Muller-Kapp intervient plus particulièrement sur les questions de droit du travail, de droit pénal, de droit administratif, droit rural (agricole ou servitudes par exemple), droit de l'environnement, de chasse, de pêche ou d'eau.

Maître Gouyet-Pommaret, par ailleurs médiatrice, est en mesure de trouver des solutions amiables, par des voies non contentieuses, aux litiges. Maître Muller-Kapp finalise sa formation afin de pouvoir, prochainement, vous proposer également ses services en qualité de médiateur.

Leur volonté est d'être au service des concitoyens en rapprochant le droit au plus près de chacun.

Outre le secrétariat, ils sont joignables également au 04 75 07 52 30 (Me Gouyet-Pommaret) et au 04 75 07 52 33 (Me Muller-Kapp).

« MAGique Ardèche » une épicerie fine pour faire plaisir à coup sûr !



Un nouvel établissement a ouvert ses portes en novembre dernier sous le nom de « MAGique Ardèche ».

Au sein de cette boutique cosy, chaleureuse et délicatement agencée, Magali Rochette vous propose son rayon d'épicerie fine et de produits régionaux (charcuteries, conserves de légumes, confitures, fromages... de pays), mais aussi une partie cave et gourmandises sucrées et un espace « ambiance » et articles « souvenirs d'Ardèche ».

C'est une équipe de professionnels qui saura vous conseiller pour composer vous-même un cadeau personnalisé à offrir pour toutes les occasions. Hormis le panier gourmand traditionnel, vous trouverez un large choix de contenants (en verre, en bois ou en plastique...) pour confectionner une surprise originale sur mesure, qui à coup sûr fera plaisir !

Récemment labellisée « Goûtez l'Ardèche », la boutique offre aux touristes et aux Lamastrois une vitrine de produits régionaux ardéchois.

Contact : Tél. 04 75 06 76 43
11, place Seignobos - 07270 LAMASTRE

Ouvert non stop 7 jours sur 7 et en nocturne jusqu'à 22h en juillet-août.

Qui sommes-nous ?

SAS BP Menuiseries
Z.I. Plaine de Sumène
07270 LAMASTRE
Tél. : 04 69 24 48 57

Courriel :
contact@bpmenuiseries.fr

A la suite de la liquidation de l'entreprise Pierrefeu à Vernoux en Vivarais, deux anciens ouvriers, Benjamin Baudin (30 ans) et Maxime Pascal (46 ans) décident de s'associer et de créer leur propre entreprise dans le domaine de la menuiserie. Leur aventure commence...

BP Menuiseries : une nouvelle entreprise s'installe en zone industrielle



Implantée en zone industrielle de Lamastre depuis mars 2017, l'entreprise BP Menuiseries est un fabricant de menuiseries en PVC, standard ou sur mesure : fenêtres, portes d'entrées, portes-fenêtres, volets battants, etc. pour les particuliers et les professionnels. Outre la fabrication, l'entreprise propose également la pose des matériaux.



Partant du constat que le territoire ardéchois est dépourvu de ce type d'activité, Benjamin et Maxime créent la SAS BP Menuiseries. Forts de leur expérience dans ce domaine (13 ans pour l'un, 24 ans pour l'autre), ils cherchaient un local sur le territoire ; le SDEA (par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Pays de Lamastre) leur a proposé la location des locaux « Ex-Bacou » ; un bâtiment d'une surface de 1 750 m² dont 1 000 m² consacrés à la fabrication.

Pour permettre le lancement de cette activité, ils ont investi dans des machines spécialisées. Ils se veulent garants de proposer des menuiseries de qualité et de fabrication française, c'est pourquoi ils achètent leurs matières premières uniquement sur le territoire national.



De par les prestations proposées (du sur mesure, des délais courts et de la qualité), leur expérience, leur réseau personnel et le soutien de leurs fournisseurs, le carnet de commandes se remplit bien. Ils envisagent de recruter une secrétaire à mi-temps pour la gestion administrative de la structure et prévoient l'embauche d'un ouvrier d'ici l'automne prochain.

Une activité nouvelle sur le secteur qui vient compléter l'offre artisanale existante de menuiseries traditionnelles en bois.

Mise en place d'un contrat de ruralité

Fin de l'ORC

Le site de proximité a établi le bilan de l'Opération Rurale Collective qui s'est déroulée de 2006 à 2016, échelonnée en 3 tranches de financement :

- **31 rencontres du comité de pilotage** soit 3 par an en moyenne, avec une présence assidue de l'ensemble des partenaires, démontrant l'intérêt porté à l'action et de fait son efficacité sur le territoire ;
- **68 dossiers d'aides à la modernisation ont été validés et réalisés**, dont 31 entreprises de l'artisanat et 25 du commerce (des entreprises ayant présenté plusieurs dossiers) ;
- **2 356 901 € d'investissements réalisés** : des subventions versées directement aux entreprises à hauteur de 429 063 € dont 214 532 € du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), 203 255 € du Conseil Général et 11 276 € de la communauté de communes ;
- **D'autres actions comme l'aide à l'étude préalable et l'appui à la communication externe** ont accompagné 29 entreprises, pour un montant de dépenses de 68 110 € et un montant d'aides directes de 23 903 € (dont 21 757 € du FISAC et 2 146 € de la communauté de communes) ;
- **Un engagement fort des chambres consulaires** avec :

* La démarche qualité et de progrès mise en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie, sous forme d'accompagnement individuel des entreprises (22 commerçants ont réalisé un diagnostic) ou d'actions collectives (session de formation sur différents thèmes comme le « visual merchandising » ou l'utilisation de Facebook)

* La démarche de progrès proposée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 25 entreprises artisanales ont bénéficié d'un diagnostic où diverses problématiques ont été abordées telles que la gestion financière, les ressources humaines, l'application des réglementations...

* Et enfin le volet dynamisation de l'union commerciale et artisanale : l'accompagnement technique et financier de l'UPECL à travers l'ORC lui a permis de se professionnaliser et de monter des actions collectives à l'échelle intercommunale comme son site internet et le salon de l'artisanat et du commerce. Le bilan financier est de 83 663 € de dépenses réalisées avec 41 832 € de financement FISAC.

Avec la fin de l'Opération Rurale Collective (ORC) qui a concerné la Communauté de Communes du Pays de Lamastre de 2006 à 2016, un nouveau projet de territoire va se mettre en place avec la signature d'un Contrat de ruralité, engagé par les communautés de communes de Val'Eyrieux et du Pays de Lamastre.

Ce programme, qui a nécessité de nombreuses réunions entre élus et techniciens des 2 EPCI, sera finalisé par un contrat qui sera signé fin juin pour une durée de 3 ans.

Un contrat pour ...

- **Coordonner les moyens** techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un **projet de territoire**.
- **Fédérer les partenaires** institutionnels, économiques, associatifs dans les territoires ruraux et **donner plus de force et de lisibilité aux politiques publiques** pour en **découpler les effets**.

6 volets



Les élus travaillent à **définir un plan d'actions concrètes** suivant un calendrier de mise en œuvre avec des projets éligibles à chaque volet selon des axes stratégiques. Des actions transversales communes vont être menées pour les 3 premiers volets :

- l'accès aux services et aux soins avec le développement de l'offre de santé et des services de proximité ;
- la revitalisation des bourgs centres axée entre autres sur le logement ;
- l'attractivité du territoire, basée sur l'économie et le tourisme ;
- les mobilités en offrant des moyens de transports adaptés ;
- la transition énergétique avec la gestion des énergies renouvelables et de la ressource en eau ;
- la cohésion sociale axée sur la culture, le sport, les loisirs, l'enfance et la jeunesse.

La priorité sur chacune des 6 actions sera la couverture numérique en complémentarité avec le programme FTTH (Fibre optique à la maison) développé par le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique.

Soutenir, améliorer, développer, (re)dynamiser, diversifier les actions... telle est la mission engagée pour une meilleure attractivité et promotion des territoires.

Dolce Via

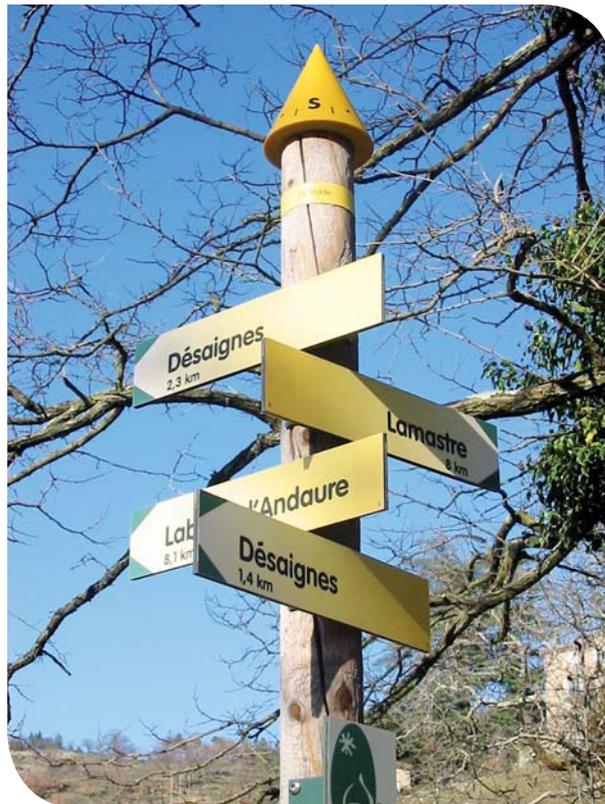
- Eco-compteur :
le long de la Dolce Via, des éco-compteurs permettent de comptabiliser le nombre de passages de randonneurs ou simples promeneurs, différenciant les piétons des cyclistes et distinguant le sens de circulation. Afin de prendre en compte le tronçon désormais aménagé de Lamastre au Cheylard via les Nonières, l'éco-compteur de Pont-de-Chervil a été déplacé sur le secteur de Saint-Prix.



- Contrat SPôTT (contrat de Structuration de Pôle Touristique Territorial) : le travail commun du comité d'itinéraire de la Dolce Via, rassemblant les trois intercommunalités : Communauté de Communes du Pays de Lamastre, Communauté de Communes Val'Eyrieux et Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, a permis de signer un contrat SPôTT avec Atout France et le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire. Dans ce cadre, 12 jours d'ingénierie principalement sur le thème de la communication seront apportés par des techniciens d'Atout France au comité technique de la Dolce Via.

Sentiers de randonnée

Le travail initié dès 1999, concrétisé en 2003 par le balisage et la pose de signalétique sur les chemins de randonnée du Pays de Lamastre avec l'édition d'un premier topoguide se poursuit. Une deuxième édition, en 2011, a mis en valeur une sélection de 21 randonnées. Cette réédition s'épuise et les balisages ont vécu.



La Communauté de Communes du Pays de Lamastre, avec l'Office de Tourisme, travaillent donc à la préparation de la réédition de ce topoguide de 22 randonnées, la commune de Labatie d'Andaure ayant rejoint l'intercommunalité depuis, ainsi qu'à un travail d'inventaire des besoins en réfection de la signalétique et du balisage.

Pour cela, une commission composée d'élus et de randonneurs de chaque commune a été mise en place, chacun ayant par la suite mission de faire remonter à l'Office de Tourisme les remarques quant à la signalétique et de suivre et refaire le cas échéant le balisage des sentiers concernés.

Pour la réédition du topoguide, ainsi que de la carte Ardèche Verte couvrant tout le nord Ardèche, le syndicat mixte Ardèche Verte tel qu'il existe actuellement gère les relations avec la Société MOGOMA, prestataire retenu.

La sortie du topoguide, dans un nouveau format, est prévue aux alentours de la rentrée de septembre.

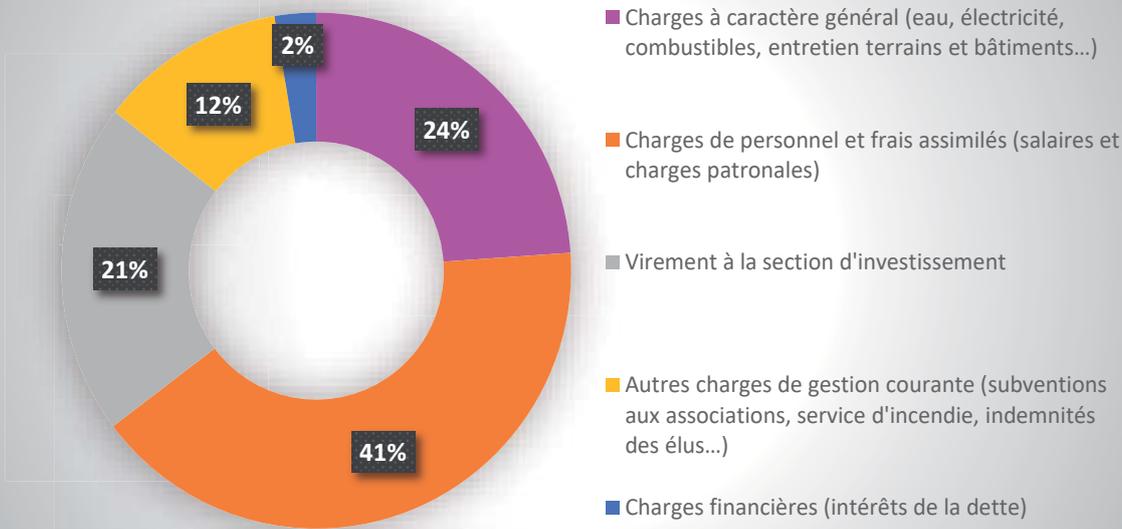
BUDGET

Le Budget Primitif 2017 s'inscrit dans la même dynamique des budgets précédents, l'objectif étant tout en limitant le recours à l'emprunt. C'est ainsi que cette année encore, il n'y aura pas de hausse

Tout ceci, grâce à la maîtrise de la masse salariale, à la réalisation d'économies, à la mobilisation...
Quelques exemples de subventions perçues :

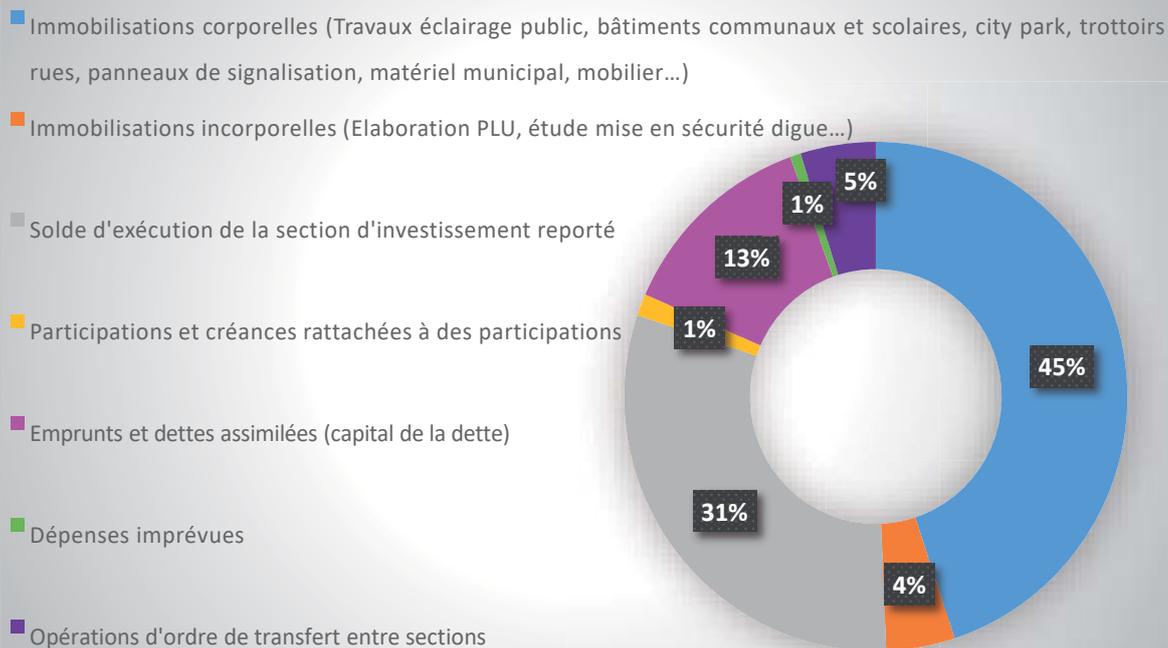
- **Etat : 65 172 €** (dégâts d'orage, fenêtres école, mise en place de...)
- **Région : 23 417 €** (Signalétique, Aménagement grande salle du...)
- **Département : 144 693 €** (Piste cyclable, travaux d'adduction d'e...)
- **SDE 07 : 87 724 €** (Amélioration éclairage public, fenêtres école...)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



2 533

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



1 447

ET 2017

nt de continuer à investir et à améliorer le cadre de vie des Lamastrois sans hausse de la fiscalité et
se des impôts (part communale), ni hausse du prix de l'eau et de l'assainissement.

des subventions auprès de nos partenaires institutionnels.

u numérique dans les écoles, fonds de prévention délinquance école...)

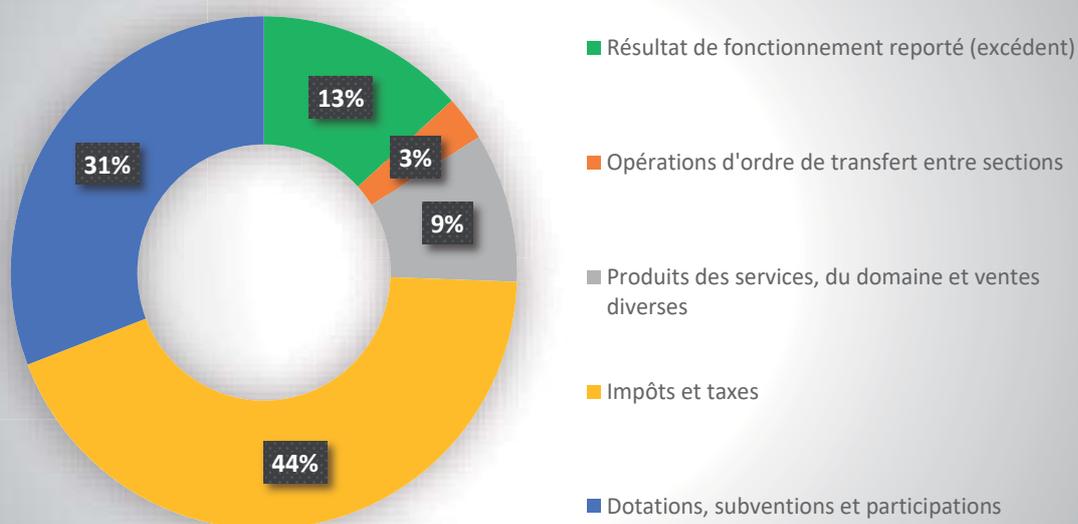
centre culturel...)

eau potable et d'assainissement)

et centre culturel)

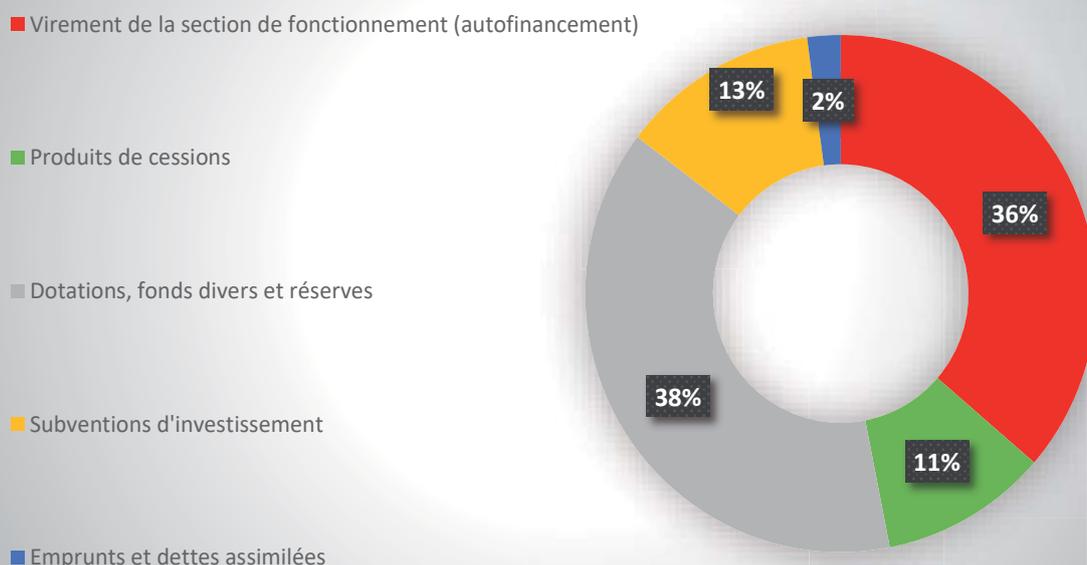
204 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



956 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



L'Office de Tourisme du Pays de Lamastre à votre service !

Contact

Office de Tourisme
du Pays de Lamastre

22 avenue Boissy d'Anglas
07270 LAMASTRE
Tél : 04 75 06 48 99
Courriel : ot.lamastre@orange.fr

Accueil toute l'année



Une installation réussie

Depuis 6 mois, l'Office de Tourisme communautaire du Pays de Lamastre est installé dans « l'ancienne gare » de Lamastre. Cet endroit lumineux et spacieux permet d'accueillir touristes et excursionnistes dans de bonnes conditions.

Les principales dates de ce début d'année

12/01 – L'Agence de Développement Touristique d'Ardèche (ADT) organise chaque année une rencontre entre les Offices de Tourisme du département. Ce fut l'occasion cette année de constater les « bouleversements » du paysage touristique ardéchois à la suite des regroupements d'intercommunalités, le nombre d'Offices de Tourisme étant passé de 22 en 2016 à 16 en 2017.

22/02 – Première visite d'un personnel de l'ADT en vue de la préparation du dossier de classement de l'Office de Tourisme. En effet, le déménagement rend caduc le classement précédent, celui-ci étant basé aussi bien sur l'équipement que sur les missions des salariés.

02/03 – Comme chaque année, les rencontres du Tourisme organisées par l'ADT ont eu lieu tout début mars à Aubenas. Les Offices de Tourisme y sont présents en plus de nombreux sites touristiques. C'est le moment pour nous de faire connaître nos prestataires en y emportant la documentation qu'ils nous confient pour sa distribution, mais aussi de faire le plein notamment de documentation départementale que nous pouvons leur remettre.

09/03 – Dans le cadre du partenariat entre l'Office de Tourisme et les prestataires, et pour « résOTer » nous avons organisé une première bourse d'échange de documentation entre partenaires. Un temps d'échange à la fois de « papier » mais également « d'humain » puisque cela permet à chacun, en discutant, de se faire (re)connaître. Pendant cette bourse, nous avons pu remettre les documentations rapportées d'Aubenas et commandées par les partenaires.



Au cours de l'après-midi, les prestataires ont pu échanger

La Ballastine

15/04 – Cette année le départ de la Ballastine se faisait à Lamastre ; 428 randonneurs se sont lancés sur les 20 km du tracé de l'ancienne voie de chemin de fer jusqu'au Cheylard. C'était ainsi la première année qu'ils marchaient sur un parcours entièrement rénové. A leur arrivée au Cheylard, après un ravitaillement aux Nonières, ils ont apprécié le casse-croûte qui les attendait.



Trail « l'Ardéchois »

29 et 30/04 – Pour le Trail « l'Ardéchois », de nombreux touristes sportifs (environ 2 000 participants au trail) sont venus au bureau de Désaignes se renseigner sur les découvertes possibles avant ou après leur prestation ou bien pour leurs accompagnants. Et l'occasion pour les non-sportifs qui se trouvaient là de constater l'importance de cette manifestation et de découvrir le village de caractère.



09/04 – Ce dimanche, le 1^{er} Mastrou de la saison, et pour nous première réception des touristes descendant du train, essentiellement à la recherche d'un restaurant à leur arrivée. Nos horaires d'ouverture leur permettant de revenir se renseigner avant leur départ, nous avons ainsi l'opportunité de leur proposer les intérêts du Pays de Lamastre pour les inciter à revenir.



Sous un magnifique ciel bleu, le premier Mastrou de la saison

27/04 – Ce jeudi, les partenaires étaient conviés à un « Eductour », temps de découverte ou de redécouverte des activités de notre secteur. Cette année, au programme : quelques pas sur la Dolce Via à Saint-Prix, présentation des « Cartons Malins » par Edith Balay à Saint-Prix également, puis direction Désaignes, à La Castagne, où David Loupiac attendait les participants pour leur présenter le parcours d'interprétation dans sa châtaigneraie : « âges et usages de la châtaigne ». Et comme la météo ce jour-là invitait à se mettre au chaud, c'est au « Relais de Labatie » à Labatie-d'Andaure qu'une boisson chaude était partagée, avant un menu aux saveurs ardéchoises pour ceux qui le souhaitaient.



Des participants attentifs aux explications d'Edith Balay



David Loupiac, passionné, transmet les secrets du châtaignier

La culture accessible à tous !

Depuis de nombreuses années, l'Office Municipal Culturel de Lamastre propose une programmation riche et variée en partenariat avec le théâtre de Privas, en particulier avec les P'tites envolées et les Sorties d'artistes et avec la Comédie Itinérante de la Comédie de Valence.

Ces dispositifs fêtent chacun cette année un anniversaire : 15 ans pour les P'tites Envolées, 10 ans pour les Sorties d'artistes et 20 ans pour la Comédie de Valence.

Décentralisation du Théâtre de Privas : Les P'tites Envolées



Les P'tites Envolées du Théâtre de Privas, qui fêtent en 2017 leur 15^{ème} anniversaire, proposent chaque saison aux communes et aux communautés de communes ardéchoises (avec un ancrage fort sur le Centre Ardèche), des spectacles pluridisciplinaires (Théâtre, Cirque, Clown, Musique) tout public, qui ont été, pour 80% d'entre eux, créés par des compagnies implantées en Région Rhône-Alpes. **Déjà plus de 40 spectacles ont été présentés en collaboration avec l'OMC.**

Une belle manière d'appréhender le théâtre et la culture en milieu rural avec aux manettes Lucie Schaeffner, chargée de mission pour la décentralisation. En duo avec Jacky Chosson, ils ne ménagent pas leur énergie pour proposer une programmation culturelle de qualité, accessible à tous et dans les meilleures conditions.

Sur le territoire de Lamastre, cette année l'OMC a accueilli 3 spectacles de qualité, dont 2 au centre culturel et 1 décentralisé à l'église de Saint Basile.

VENTRILOQUE !



Mercredi 1^{er} février dernier, au centre culturel, le comédien Philippe Brossard, sur des textes de Sébastien Joanniez, a présenté son spectacle « Ventriloque ! ».

Seul en scène, à plusieurs voix, avec la complicité de ses marionnettes, c'est par un récit drôle et enlevé qu'il a raconté à un public conquis sa vie et sa carrière avec ses réussites et ses échecs.

La veille, une conférence à la découverte de cet art avait été donnée afin de mieux comprendre cette technique.

LA MAILLAN



Mercredi 12 avril 2017, de nombreux spectateurs sont venus à l'église de Saint Basile pour assister au spectacle décentralisé « La Maillan ». Une création en hommage à Jacqueline Maillan, sous forme de cabaret chansons et de monologues glanés au fil de sa carrière chantée par Noémie Lamour, accompagnée au piano par Cédric Laronche.

Les deux artistes ont raconté des instants de vie de la célèbre humoriste et de son mari Michel Emer. Un spectacle frais, réjouissant, joyeux et plein d'humour !

TAIS TOI JE T'AIME



Ce spectacle qui a fait l'objet durant trois jours d'une résidence de création au centre culturel ainsi que de deux répétitions publiques (dont une à destination des scolaires) a été présenté en spectacle le 31 mai 2017. Sébastien Joanniez et Laura Tejeda Martin nous ont emmené dans un voyage à « deux voix parlées et chantées où le cœur fait une pulsation et les mains des mélodies ». Un spectacle où les comédiens ont mis en commun leurs compétences pour nous conter une belle histoire sonore à la frontière du théâtre et de la musique.

Dès l'automne, l'OMC accompagnera la création « La Tempête » de Dominique Lardenois, Directeur du Théâtre de Privas. Une très grande aventure théâtrale à découvrir à Privas du 16 au 30 novembre 2017. En guise de mise en bouche une rencontre théâtralisée autour de Shakespeare « Le Shakespeare Tour » sera organisée à Lamastre.

Sorties d'artistes

Les Sorties d'Artistes, qui fêtent leur 10^{ème} anniversaire en 2017, proposent, en partenariat avec le Département de l'Ardèche, des spectacles à destination du jeune public (à partir des petites sections de maternelle et des classes élémentaires) dans les domaines du Théâtre, de la Musique et/ou de la Danse.

Cette année, ce dispositif a permis aux classes des écoles élémentaires publique et privée de Lamastre d'assister au spectacle musical « Marre mots » ; un titre original choisi par les artistes qui se sont mis dans la peau d'enfants.

Ils ont mis en paroles et en musique toute la palette et toutes les gammes des multiples émotions qu'ils peuvent vivre au quotidien ! Rouge de colère ! Vert de peur ! Joyeux comme un ciel tout bleu ! Triste comme la pluie ! etc. Interprétant, tour à tour des frères et des sœurs, des copains de classe ou de récréation, ils questionnent avec beaucoup d'humour et de talent ce qui les fait rire ou ce qui les fait pleurer, ce qui les met en colère, ce qui les rend tristes, etc. Les enfants présents ont été enchantés, ont beaucoup ri, ont posé beaucoup de questions aux artistes et sont ressortis ravis de cette matinée culturelle de grande qualité.



20 ans de partenariat avec la Comédie de Valence



1^{ère} représentation à Lamastre du Théâtre de Valence

En 1997, la Comédie Itinérante n'existait pas encore mais le Théâtre de Valence, en partenariat avec l'Office Municipal Culturel (OMC) proposait ponctuellement des représentations culturelles. Sous l'impulsion de Philippe Delaigue, un accord avait été conclu pour la présentation à Lamastre de créations de théâtre contemporain et pour les premières : « Le gardien du vase de Chine », « Notes de cuisine », « Juste la fin du monde » et bien d'autres.

Depuis, cette collaboration continue et la Comédie de Valence, via la Comédie Itinérante, est présente à Lamastre sans interruption. La commune, par l'intermédiaire de l'OMC, est l'un des plus anciens partenaires.



Controverse « Prouve-le »

En 2017, une résidence avec le collège du Vivarais a abouti à la présentation d'une controverse très appréciée lors des deux représentations de « Prouve-le ».

En préparation de la prochaine saison, sont prévus :

- le **6 décembre 2017** à Empurany « **Les tréteaux de France, l'enfance à l'œuvre** » avec la présence de **Robin Renucci** ;
- le **2 février 2018** au centre culturel de Lamastre « **La controverse 9-13 ans** ».

La volonté de l'OMC depuis quelques années est aussi de délocaliser des représentations sur la communauté de communes (Empurany et Saint-Basile).

Atelier pédagogique : accueil d'étudiants en architecture



Pour la 2^{ème} année consécutive, un groupe d'étudiants en architecture a été accueilli sur le territoire de Lamastre.

Du 20 au 24 mars dernier, vingt-quatre étudiants en 3^{ème} année de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand ont arpenté les communes du pays de Lamastre et mené une réflexion sur les enjeux d'un territoire rural.



Divisés en plusieurs groupes, cette immersion durant une semaine leur a permis d'élaborer une première analyse, en tenant compte des contraintes de notre territoire. Parmi les pistes de travail qu'ils ont eues à explorer pour Lamastre, les étudiants se sont concentrés sur la valorisation du centre bourg (problématique déplacements, stationnement, etc.) et une réflexion sur l'habitat demain.

Lors de la journée de restitution le 23 juin, les différents groupes ont présenté leur travail aux élus avec à l'appui des esquisses architecturales et des maquettes 3D permettant une vision optimale du résultat final.

Animations pour le 14 juillet



Un programme varié pour les animations du 14 juillet : outre la traditionnelle retraite aux flambeaux et l'envol de la montgolfière du 13 juillet, le défilé au monument aux morts, le feu d'artifice suivi du bal avec le groupe « Animation Slimer », de la nouveauté cette année, pour les activités de l'après-midi.

De 15h à 19h, sur la place Seignobos, pour « retrouver l'ambiance des 14 juillet d'antan », un challenge réunira plusieurs associations autour de diverses épreuves telles que : course de garçons de café, tir à la corde, courses en sac, jeu du citron, jeu de ballon... Une initiative qui promet de beaux échanges dans une ambiance festive.

Une structure gonflable sera installée pour les enfants.



Signalétique urbaine

Signalétique d'Information Locale (SIL)

- Dispositif spécifique élaboré et installé par la commune en relation avec les gestionnaires de voirie et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (pour notre commune).
- Elle a pour vocation d'indiquer aux usagers les services et les équipements locaux.
- Elle vient en complément de la signalisation de direction et de la signalisation spécifique d'intérêt culturel et touristique.

La réforme en vigueur depuis la loi du 13 juillet 2015 introduit des règles plus strictes pour les enseignes et la publicité extérieure ainsi que pour les pré-enseignes.

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche a élaboré une charte de Signalétique d'Information Locale (SIL) pour tout son périmètre. Elle répond à deux objectifs : **préserv**er et **valoriser la richesse des paysages** des Monts d'Ardèche et **partager des règles communes pour indiquer efficacement les activités commerciales, économiques et les services du territoire.**

Porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, Lamastre doit se conformer à ce dispositif de signalétique, c'est pourquoi **tous les affichages publicitaires ne respectant pas la réglementation ont été retirés à la demande des services préfectoraux.** Afin d'offrir une visibilité aux commerces et entreprises de son territoire, la commune travaille à la mise en place d'un plan de signalétique adapté et réglementé.

Pour cela, une réflexion est donc actuellement en cours avec les élus et le PNR afin de repenser la signalétique. Une SIL va être élaborée dans le centre ville, en remplacement de celle existante datant de 1992 et qui ne correspond plus aux changements intervenus depuis dans la circulation intra-muros et aux mouvements des activités commerciales et industrielles.

C'est Fabrice Figuière, technicien et chargé de mission au PNR, qui apporte son analyse et ses compétences dans cette démarche qui devra être réalisée dans le respect de la charte du parc. Le rôle du PNR étant d'accompagner financièrement et techniquement les communes pour mettre en oeuvre la loi précitée.

Un premier bilan sur le terrain a été mené par le groupe de travail qui a recensé les emplacements d'implantation actuels et les besoins envisagés. Un inventaire a fait ressortir qu'à certains endroits la signalisation n'était pas adaptée (manque de visibilité) alors qu'à certains carrefours cela nécessitera des lattes informatives supplémentaires.

Un règlement sera établi ultérieurement par la commune pour définir les conditions d'attribution des lattes, les modalités ainsi que les tarifs qui seront appliqués pour les commerçants, artisans ou les privés.



Anciennes lattes de signalisation devenues obsolètes



Exemple de SIL proposée, conforme à la charte signalétique du Parc

Rencontre et dédicace à la bibliothèque



Le 22 avril 2017, la bibliothèque de Lamastre, en partenariat avec l'association « Lire au bord du Doux » et la librairie « L'arbre à feuilles », a reçu l'auteur de thrillers Sire Cédric.

Celui-ci venait présenter son dernier roman « Du feu de l'enfer » paru le 9 mars dernier aux éditions Presses de la Cité.

Après avoir lu une partie du prologue pour donner envie au public et leur faire partager son univers, l'auteur a engagé un échange qui a permis d'aborder une multitude de thèmes allant de la recherche d'idées au processus d'écriture en passant par le lien avec le lecteur, l'éditeur ou encore les libraires.

Après plus de deux heures de discussion, l'auteur a dédicacé ses livres aux lecteurs enchantés de cette rencontre. Des personnes de Montélimar et de Valence ont fait le déplacement pour assister à cet événement.



Remise officielle de la 1^{ère} fleur régionale



La remise officielle du prix du label « Villes et villages fleuris » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la commune de Lamastre s'est déroulée le mercredi 22 mars à l'Hôtel de la Région à Confluence (Lyon).

Notre commune était invitée pour recevoir la 1^{ère} Fleur de ce label régional.

Les élus, accompagnés des personnels du service des espaces verts se sont vus décerner le diplôme et le panneau d'entrée de ville avec une fleur par Monsieur Nicolas DARAGON, Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et vice-président du conseil régional.

*Crédit photo - © JL Chauveau
Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme*

Marché du 15 août avancé



En raison du Triathlon de Lamastre le mardi 15 août 2017, le **marché hebdomadaire** sera avancé au **lundi 14 août 2017** (le matin).

Demande de carte d'identité, mode d'emploi

-  1. Je rassemble les pièces nécessaires pour mon dossier
-  2. Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif de recueil
-  3. À la mairie, l'agent complète mon dossier avec ma photo et numérise mes empreintes digitales
-  4. Lorsque ma carte d'identité est disponible, je reçois un sms
-  5. Je vais retirer ma carte à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

Pour aller plus vite, pensez à la pré-demande en ligne !

Avant de vous rendre en mairie, vous pouvez remplir de chez vous une « pré-demande en ligne » sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : ants.gouv.fr ou service-public.fr.

Les demandeurs sont reçus du lundi au vendredi de 9h à 11h30, avec ou sans rendez-vous suivant disponibilité.
Tél. : 04 75 06 41 92.

Procédure de délivrance des cartes d'identité



Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Les usagers doivent se présenter dans une mairie équipée d'un dispositif numérique de recueil. Lamastre est dotée de cette station.

Les demandes sont instruites par des plateformes spécialisées, ce qui permet d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude. La délivrance des cartes d'identité s'appuie sur la dématérialisation des procédures d'enregistrement et de transmission des dossiers et la téléprocédure.

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient également obligatoire pour certifier le titre. Un dispositif de recueil des empreintes est installé en mairie.

Vous pouvez effectuer votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Attention toutefois, le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie.

La généralisation de ce mode opératoire est effective depuis le 27 mars 2017 dans toute la France.

A noter : La validité de la carte d'identité est de 15 ans pour les cartes délivrées aux majeurs à compter du 02/01/2004 et 10 ans pour les mineurs.



Annnonce Triathlon

Le Triathlon de Lamastre aura lieu le mardi 15 août prochain.

Après les 750 m de natation au lac des Collanges, les triathlètes s'élanceront pour les 22 km à vélo, puis ce seront les 6 km de course à pied le long de la Sumène qui clôtureront l'épreuve. Une manifestation organisée conjointement par la Communauté de Communes Val'Eyrieux et l'Office Municipal des Sports de Lamastre.



Contact

Centre multimédia
4 avenue de Tournon
07270 LAMASTRE
Tél. : 04 75 06 36 98

Courriel :
ccm.lamastre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h15 et 14h-18h ;
Mercredi : 14h-18h ;
Jeudi : 14h-18h ;
Vendredi : 14h-18h ;
Samedi : 9h-12h15

(fermeture le dernier samedi de chaque mois)

20 ans d'existence pour le centre multimédia

C'est en juillet 1997 que le centre multimédia de Lamastre (labellisé « Espace Public Numérique ») a ouvert ses portes. Initialement installé dans une salle en mairie, il a été inclus dans le projet de construction de la future médiathèque et transféré dans ses nouveaux locaux en juin 2004.



Navigation sur internet, courrier électronique, visioconférence, consultation de CD-ROM... autant de mots qui sonnaient comme « barbares » pour beaucoup d'entre nous et qui font désormais partie de notre vocabulaire quotidien.

En effet, en deux décennies les pratiques informatiques ont explosé et n'ont cessé d'évoluer avec l'apparition continue de nouvelles technologies (outils, logiciels), de nouveaux services et usages (smartphone, tablette, liseuse, objets connectés...). Le centre s'adapte à cette évolution permanente et permet donc à tous la mise à niveau technique et culturelle nécessaire à l'inclusion numérique.

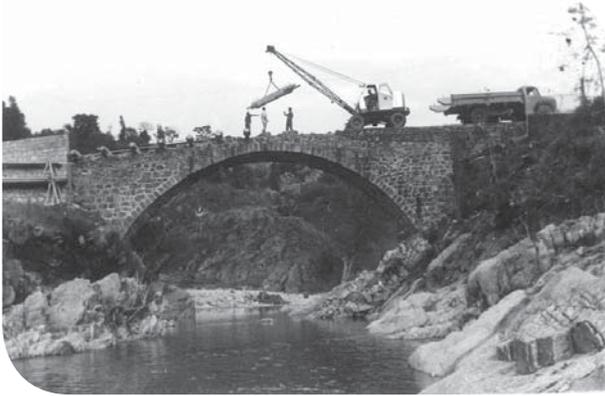
Si les particuliers sont les « primos » usagers qui fréquentent ce lieu pour leurs besoins personnels (internet, création de CV, emails, retouche photos...) ou pour des ateliers et des parcours d'initiation, la structure est aussi orientée vers les milieux scolaires, associatifs, institutionnels ou structures spécialisées (Pôle-emploi, MSA, Direction Départementale des Territoires, Organismes de formation...). Chaque année, ce sont plus de 3 200 personnes qui poussent les portes du centre multimédia.



Une animatrice multimédia qualifiée se tient en permanence à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. Elle saura vous accompagner pour appréhender les technologies informatiques et vous guider dans les nouveaux usages liés au numérique (télédéclaration ou réseaux sociaux par exemple).

Si vous n'avez pas encore franchi le pas du numérique, n'hésitez pas à vous rendre dans cet espace où le meilleur accueil vous sera réservé !

A l'horizon 2018, le centre multimédia devrait être doté de nouveaux matériels, à la suite d'un appel à projets lancé par le Syndicat Mixte des Inforoutes sur la « culture numérique ». Dans un souci de transmission du patrimoine, de la culture et de l'histoire locale que nous possédons, un travail de mémoire va être mené afin de valoriser ces ressources de façon ludique et numérique. Un beau projet qui permettra la transmission des savoirs et où le centre multimédia en assurera sa mise en valeur pour vous faire (re)découvrir « Lamastre d'hier à aujourd'hui »...



Un chantier de grande importance a été entrepris en mai 1964, à la suite de la crue du Doux le 3 août 1963



Des dalles et des poutres ont été installées pour le tablier du pont



Un mur est construit avec des pierres issues de la carrière Sinz à l'époque, aujourd'hui Roffat

Le pont de Retourtour : un ouvrage qui résiste au temps

Les anciens Lamastrois s'en souviennent, le 3 août 1963, le Doux en furie ravageait tout sur son passage semant la désolation.

A Retourtour, s'il a résisté, le pont fut très fragilisé, les parapets sécurisant les côtés sont emportés. De nombreux arbres et embâcles sont amoncelés contre les piles et sur le pont, les eaux ayant également « affouillé la culée » rive droite.

Des travaux de première urgence furent entrepris consistant à solidifier et à bétonner la culée en sous œuvre.

Puis c'est en mai 1964, que le docteur Grandcolas, Maire, et son premier adjoint, Maître Fabre, en collaboration avec M. Laville, ingénieur aux Ponts et Chaussées, décident d'effectuer d'importants travaux.

Le chantier est confié à l'entreprise Sinz. Des poutres et des dalles sont préfabriquées dans leurs locaux et sont mises en œuvre. Un mur de soutènement imposant est construit avec des pierres de la carrière du Malpas. Des trottoirs sont créés sur des poutres en béton armé sur les parties en encorbellement pour élargir la voie, faciliter la circulation automobile et sécuriser l'accès des piétons.

Barrage du plan d'eau

Pour consolider le barrage qui avait subi quelques dégâts, les soutiens du plan d'eau ont été entièrement refaits. Pour ce faire, le Doux a été dévié dans le canal situé au dessus.

Merci à Joël Sinz pour sa mise à disposition de photos et ses précieux souvenirs qui nous ont permis de retracer l'histoire d'un lieu connu de tous les Lamastrois.

BAIGNADE SURVEILLÉE du 20 juin au 3 septembre 2017 inclus

Courant juin, les services techniques de la ville ont installé le barrage au plan d'eau de Retourtour. Ce plan d'eau aménagé pour la baignade et surveillé du 20 juin au 3 septembre 2017 inclus, offre un espace de fraîcheur et dispose d'une aire de pique-nique et d'une aire de jeux pour les enfants.

La baignade est surveillée tous les jours (sauf le lundi) de 12h30 à 18h. Elle est **GRATUITE**.

Profitez-en pour aller faire une halte rafraîchissante au bord du Doux !



Le frelon asiatique (*Vespa Velutina*)



Frelon asiatique - © Fredon

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays.

Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.

En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelons est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche ;

- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, de nombreux nids ont été découverts aussi bien en Ardèche, que dans la Drôme ou l'Isère et même dans la Loire. Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS - Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire - et FREDON - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles -) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- de confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,
- de rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,

- d'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,

- d'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

Une campagne de communication est mise en place afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend affiches et fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON (www.fredonra.com) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Maisons et balcons fleuris

Ouvert à tous les habitants de Lamastre, ce concours organisé par la commune encourage les Lamastrois à contribuer au renforcement de la qualité du cadre de vie et à l'embellissement de la ville, ainsi qu'à valoriser les initiatives privées de fleurissement.

Déjà récompensée par la « 1^{ère} fleur régionale » des villes et villages fleuris, notre commune ne ménage pas ses efforts pour la qualité de son environnement. Chaque année, la ville consacre une part importante de son budget pour entretenir son parc d'espaces verts et les nombreux massifs fleuris. Ce concours est donc l'occasion d'associer davantage les habitants à cet effort communal.

Le passage du jury s'effectuera prochainement. Parmi les critères pris en compte pour la notation, on retrouvera l'harmonie et l'aspect esthétique, la qualité des plantes, l'originalité et la diversité des variétés choisies, la propreté et les efforts faits en matière d'environnement ainsi que l'intégration des principes de développement durable.



A l'issue des visites, le jury établira un palmarès qui sera dévoilé lors d'une cérémonie qui aura lieu cet automne. A cette occasion, l'ensemble des participants se verront remettre un prix, en fonction de leur classement : bons d'achat, plantes, etc.

Zéro Phyto



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la **loi de transition énergétique** pour la croissance verte **interdit l'utilisation des produits phytosanitaires** pour l'ensemble des structures publiques : les collectivités locales, les départements, les régions, l'Etat et les établissements publics.

Cette mesure constitue une avancée pour la protection de l'environnement, l'eau et la biodiversité. Egalement, la réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sanitaires.

Concrètement, sur notre commune :

Il y aura des secteurs où l'herbe ne sera plus systématiquement éliminée du fait de l'interdiction de l'utilisation de désherbants (rues, places, bordures de voiries et murs). L'élimination manuelle va engendrer beaucoup de main d'œuvre. Le rapport est de 5 à 14h en manuel contre 1h de travail en désherbant. Si tous les secteurs devaient être désherbés manuellement, ce serait au détriment d'autres activités.

Actions menées pour pallier aux pesticides :

La ville de Lamastre a décidé de mettre en place quelques mesures alternatives qui lui sont le plus appropriées :

- enherber les allées des cimetières avec une herbe à pousse lente ;
- achat de deux matériels permettant de couper l'herbe sans risque de projection (type « réciprocat ») ;
- utilisation de binettes ;
- fauchages tardifs, paillages, utilisation d'engrais organiques et tontes raisonnées sont déjà en application depuis 2009.

Concernant la lutte contre les insectes nuisibles, nous poursuivons notre démarche en utilisant des insectes auxiliaires.

L'usage de pesticides par les particuliers sera interdit à partir du 1^{er} janvier 2019.

C'est pourquoi nous vous invitons dès à présent à vous impliquer dans cette démarche et à contribuer à l'élimination des mauvaises herbes au droit de vos habitations afin de maintenir une ville propre.

JUILLET



- 13** **Retraite aux flambeaux et envol de la montgolfière**, à 21h30
- 14** **Jeux en équipe l'après-midi**
Grand feu d'artifice à 22h30,
suivi d'un **Bal gratuit** avec le groupe
« **Animation Slimer** », DJ et musiques
tendances
- 20** **Concert gratuit « Steady Rollin'Men »**
Rythm n'blues,
Place Montgolfier à 21h15
- 23** **Grande brocante estivale**
Toute la journée, dans le centre-ville
- 27** **Concert gratuit « Emotion Spark »**
Musique pop-rock,
Place Montgolfier à 21h15
- 31** **Festival Shakespeare**
pièce « **De même étoffe que les rêves** »
Prieuré de Macheville à 20h45

AOÛT



- 3** **Concert gratuit « AB Road »**
Musique des Beatles,
Place Montgolfier à 21h15
- 10** **Concert gratuit « Curuba Cumbia »**
Musique latine,
Place Montgolfier à 21h15
- 15** **Triathlon de Lamastre**, départ à 15h
(Lac de Collanges - Les Nonières)
- 17** **Concert gratuit « Black Fish »**
Musique cajun,
Place Montgolfier à 21h15
- 24** **Concert gratuit « La Marquise »**
Musique pop-rock,
Place Montgolfier à 21h15
- 25** **Festival des Humoristes**
Centre culturel à 20h45

Le calendrier complet des activités sur le territoire est disponible à l'Office de Tourisme

**Marché hebdomadaire
le mardi matin**
(sauf pour le mardi 15 août avancé
au lundi 14 août 2017)

**Marché du terroir
le samedi matin**

Les marchés